



[Envoyer à un ami](#) [Imprimer](#) [Partager sur des réseaux sociaux](#)

L'Espoir durable se transmet

Alter Echos, n° 365, secteur : Logement, rubrique : Actualité, date : le 16.09.2013, par : Valentine Van Vyve,

La maison de quartier Bonnevie a présenté les enseignements tirés du projet l'Espoir à Molenbeek. Objectif : étendre les bienfaits du projet à tous les futurs habitants de logements passifs à caractère social.



Depuis deux ans, la maison de quartier Bonnevie développe un projet dont elle se fait le porte-voix : accueillir dans un habitat collectif et passif, l'Espoir¹(AE 351), des familles nombreuses issues de l'immigration et défavorisées. Elle a présenté les enseignements issus de cette expérience. Le but : faire boule de neige.

La durabilité comme fil rouge

L'Espoir suit une ligne de conduite : celle de la durabilité. En termes environnementaux, « les consommations ont diminué de 75 %, ces habitations offrent un confort thermique, acoustique et une qualité de l'air supérieure », explique Donatienne Hermesse, écoconseillère à la maison Bonnevie.

Mais il serait réducteur de se limiter à cette dimension : « L'aventure humaine est centrale. » En s'impliquant dans le logement dont ils allaient hériter et ce, dès les fondations creusées, ces familles ont été sensibilisées, informées, formées. « C'est un premier pas vers l'émancipation personnelle », explique Lorella Paziienza, architecte à la maison de quartier. Un accompagnement d'autant plus important que ces personnes avaient jusque-là été exclues de l'accès à un logement décent. Et si certains écueils techniques ont pu exister, la communauté a joué un rôle fondamental pour les surmonter, notamment grâce à l'échange d'informations et de bonnes pratiques entre habitants. « Le lien social que crée un tel projet est fondamental », insiste l'architecte.

Les acteurs du projet souhaitent désormais en étendre les enseignements. Quatre personnes parmi les 14 familles de l'Espoir ont endossé le rôle d'« ambassadeurs de logements passifs » et accompagnent les futurs habitants de tels logements. 16 familles ont déjà bénéficié de leurs conseils. Un rôle amené à se développer.

Il est vrai que l'offre croissante de tels logements ne ferait que suivre la courbe ascendante de la demande. Dès 2015, le « standard passif » deviendra la référence légale pour toute demande de permis d'urbanisme à Bruxelles. Il y aurait par ailleurs aujourd'hui dans la capitale « près d'un demi-million de m² de bâtiments passifs construits, en chantier ou en projet », se réjouit Grégoire Clerfayt, responsable de la direction énergie à Bruxelles-environnement².

Le vent en poupe

Forte de son expérience, la maison Bonnevie ne s'est pas arrêtée en si bon chemin. L'école « Vier winden » de Molenbeek est elle aussi devenue en partie passive. Le passif a-t-il le vent en poupe dans cette commune du nord-ouest de la capitale ? La volonté d'être pionnière en la matière existe du moins, comme en témoigne la mise en location prochaine de vingt logements supplémentaires. Comment habiter une maison passive ?, le livre-outil publié à l'issue de ce projet-pilote incitera probablement de futurs entrepreneurs à « mettre en place des projets passifs, participatifs et solidaires », conclut Lorella Paziienza.

WEB +

Alter Échos n° 351 du 16.12.2012 : L'Espoir a ses ambassadeurs

Légende photo : Les habitants de l'Espoir à Molenbeek ont présenté leur expérience au public © Valentine Van Vyve

1. Maison de Quartier Bonnevie asbl :

- adresse : rue Bonnevie, 40 à 1080 Molenbeek , Belgique
- bonnevie@bonnevie40.be
- site : <http://www.bonnevie40.be>

2. Bruxelles-environnement :

- adresse : rue Gulledelle, 100 à 1200 Bruxelles , Belgique
- 02 775 75 75